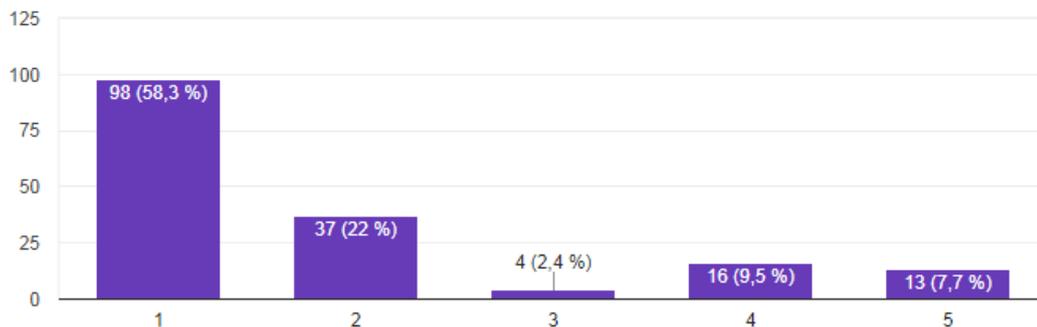


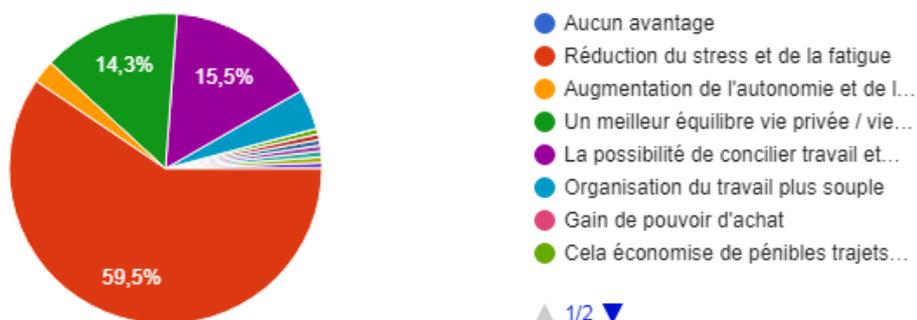
### Quel est votre degré de satisfaction global concernant votre télétravail ?

168 réponses



### Pour vous, quel est le principal avantage du télétravail ?

168 réponses

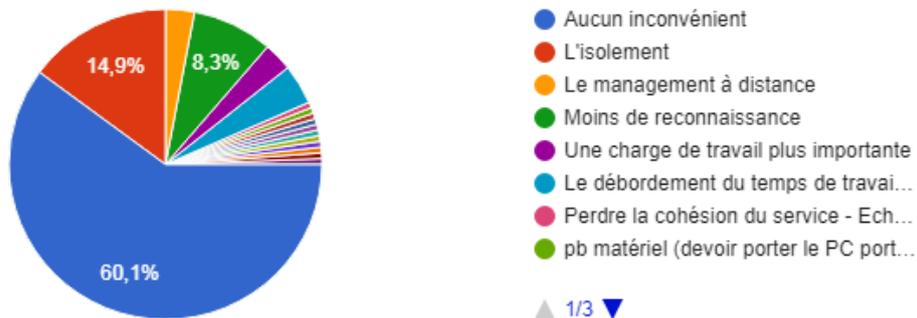


#### Détail des réponses « autres » :

- Cela économise de pénibles trajets en RER.
- Gain en efficacité
- Gain en efficacité sur les tâches nécessitant de la concentration (rapport...)
- je gagne 4 heures de transport par journée de télétravail
- réduction du temps de transport
- réduction temps de trajet
- Situation médicale

## Pour vous, quel est le principal inconvénient du télétravail ?

168 réponses

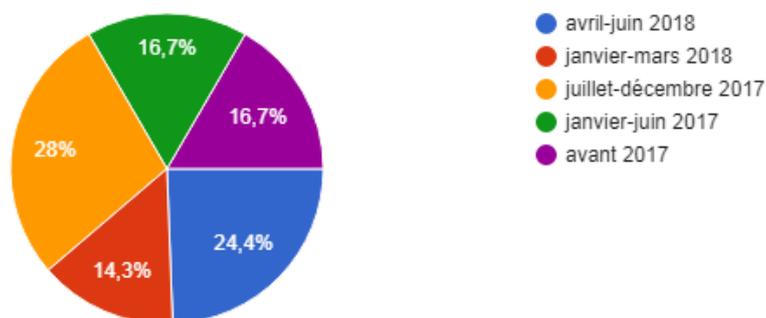


### Détail des réponses « autres » :

- DEPENDANT DE L'ETAT/CHARGE DU RESEAU INTRANET DE LA VILLE
- financer un operateur internet haut debit
- La déconnexion avec l'équipe
- Le transport du matériel
- Les aléas techniques
- outils de travail qui ne fonctionnent pas toujours très bien
- pb matériel (devoir porter le PC portable à chaque fois, sans sac à dos)
- Perdre la cohésion du service - Echanges parfois moins fluides
- Problème récurrent de connexion internet
- Quelques fois des problème de réseau informatique
- vision des collègues qui considèrent que c'est une journée de congé en plus

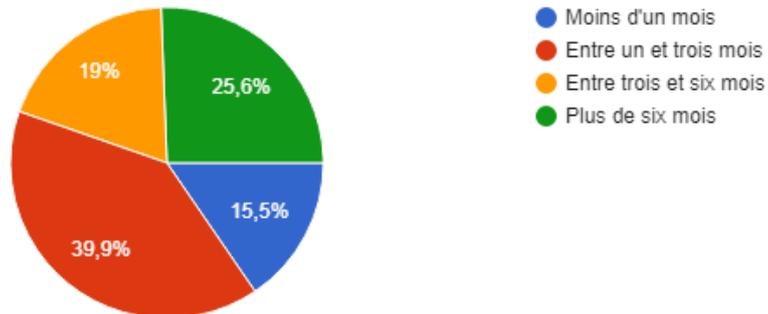
## Quand avez-vous démarré le télétravail ?

168 réponses



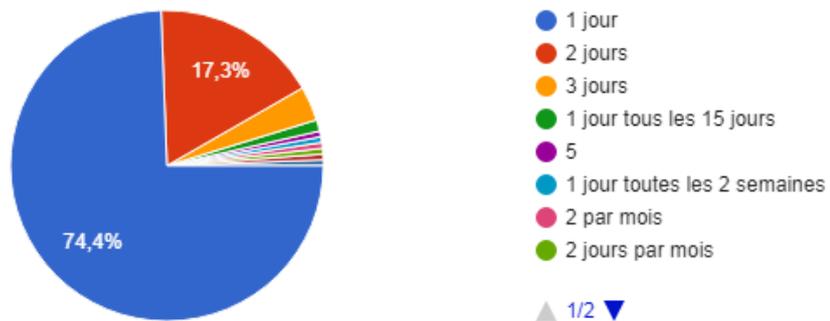
### Combien de temps s'est écoulé entre votre demande et le début de votre télétravail ?

168 réponses



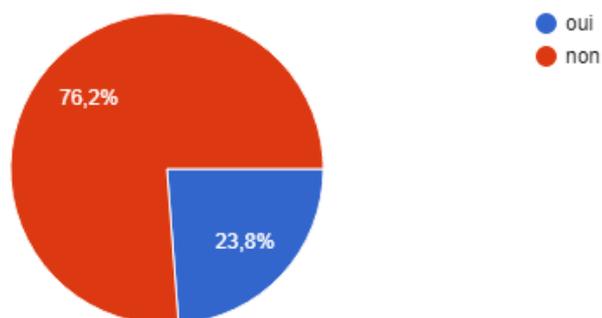
### Combien de jour(s) télétravaillez-vous chaque semaine ?

168 réponses



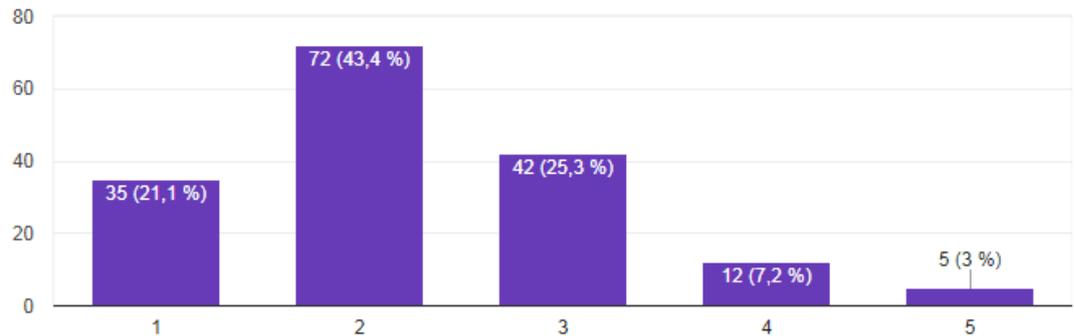
### Votre télétravail est-il lié à une recommandation médicale ou à un handicap ?

168 réponses



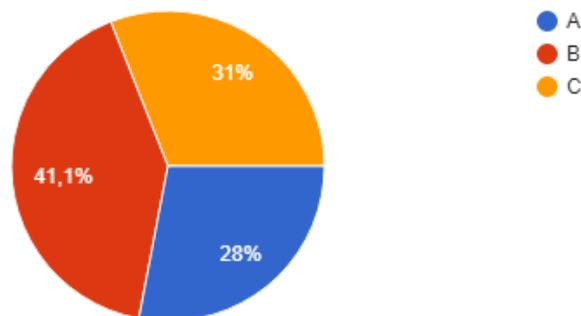
### Si vous utilisez le matériel et la connexion fournis par la Ville, comment jugez-vous de leur qualité ?

166 réponses



### A quelle catégorie appartenez-vous ?

168 réponses



### A votre avis, que faudrait-il faire pour améliorer le dispositif télétravail à la Ville ?

88 réponses

- Favoriser le télétravail sans équipement et connexion fournis par la Ville pour les agents déjà équipés à titre personnel
- RAS
- Créer une cohésion entre le nombre de demandeurs et les dotations matérielles.
- Des outils et matériels plus performants (lenteur de l'ordinateur, bugs de l'application téléphonique...)
- prendre en charge par l'employeur des frais liés au télétravail (électricité, connexion)
- le généraliser !
- Avoir un 2ème poste informatique à la maison pour ne pas avoir à transporter son matériel toutes les semaines.
- Distribuer le même matériel informatique à tout le monde. Inégalités entre la DAC et la DASES pour faire des économies ???
- Inscrire sur la fiche de poste si ce dernier est télétravaillable pour éviter des abus dans les refus de télétravail
- Le rendre plus souple, en particulier pour les grèves, et a minima 1 journée par semaine pour agents DSTI (actuellement ils sont limités à 2 j/mois quand ce n'est pas pour raisons de santé)
- Que l'encadrement aie davantage confiance en ses agents

- écran portable plus grand
- donner la possibilité de plus de jours de télétravail
- faire évoluer les à prioris, je suis à la maison mais je travaille!
- Améliorer le fonctionnement du matériel.
- Matériels de meilleure qualité (casque audio et souris de qualité médiocre, sacoche de transport inutilisable après quelques mois;
  - 2) Accès à toutes les applications,
  - 3) Pour réduire le stress et la fatigue, 2 jours de télétravail seraient nécessaires
- valoriser et encourager la pratique du télétravail
- Plus de souplesse pour changer de jour et possibilité de télétravailler plusieurs jours (plus que prévu initialement) si les circonstances le nécessitent (exemple grève des cheminots )
- Autoriser 2 jours de télétravail par semaine pour les agents (dont le poste le permet) qui subissent plus d'une heure de trajet 2 fois par jour
- le softphone n'est pas du tout satisfaisant. Pourquoi passer en plus par la visite médicale préventive chaque année, alors qu'on est RQTH (et qu'on dispose déjà d'1 visite médicale obligatoire chaque année), pour pouvoir bénéficier de plus + d'1 journée de télétravail alors que la hiérarchie et l'agent sont d'accord pour que l'agent télétravail plus d'1 journée par semaine ?! N'Est-ce pas un doublon, qui rend difficile la mise en place de plus d'1 journée de télétravail pour les agents qui en ont le plus besoin ?
- Favoriser un système plus souple (pouvoir modifier le jour de télétravail en fonction des réunions et augmenter le nombre de jours par semaine en fonction du travail)
- qu'il rentre dans les mœurs professionnelles comme du vrai travail
- le nombre de jours de Télétravail pourrait être de 2 ou 3 jours. La station d'accueil pourrait être fournie afin de se retrouver dans les mêmes conditions qu'au bureau, même si l'agent doit fournir le deuxième écran. on devrait avoir également un fauteuil adapté.
- Une équité entre tous les agents.
- Ordinateur plus léger
- Augmenter le budget pour élargir les demandes des agents
- un écran supplémentaire
- informer les encadrants et les salariés sur la réalité du télé travail afin d'être mieux reconnu.
- passage à 2 jours de télétravail
- Davantage de flexibilité. Pouvoir prendre des 1|2 journées, calculer les jours sur une base mensuelle (ne télétravailler qu'1 jour une semaine et 3 la suivante...), ne pas obliger les agents à choisir des jours fixes, en laissant l'agent libre de ses horaires dans la journée voire la semaine et surtout supprimer le badgeage. Le télétravail repose à la fois sur la responsabilité de l'agent et la confiance de l'administration.
- Rien il répond à ma demande
- Avertir les candidats au télétravail d'un opérateur téléphonique réactif
- Sensibiliser les encadrants et les collègues que le télétravail n'est pas un privilège, une désocialisation ou une mise au rebut (conduire un changement de mentalité à ce niveau-là d'une manière générale) mais un mode de travail évolutif qui participe d'une volonté à la fois individuelle et collective de travailler mieux
- Dispositif déjà très satisfaisant.
- Un PC portable aux performances adéquates à la bureautique moderne multitâche, le Lenovo fourni étant très insuffisant (Mémoire vive digne d'un terminal et non d'un PC, chipset inadapté au multitâche, mémoire disque ridiculement basse) -alors que l'écran séparé de grande taille est, lui, satisfaisant.
- Le déployer au delà d'1jr/semaine; échange de bonnes pratiques
- Pouvoir garder son UC au bureau et laisser le PC portable chez soi afin de ne plus avoir à le porter, même dans un sac à dos.
  - PC portable plus grand
- Augmenter les pratiques de téléconférences
- UN RESEAU PLUS RAPIDE (JE CROIS SAVOIR QUE C'EST DEJA EN COURS)
- fournir plus d'ordinateurs portables et supprimer les fixes pour gagner en coûts/
  - faire plus de web conférence/ faire plus confiance aux agents

12 juin 2018

- Augmenter le nombre de jour de télétravail autorisé dans ma Direction (1 actuellement)
- Avoir la possibilité de moduler dans la semaine sa journée en cas de contrainte exceptionnelle (grève, maladie, formation...). Ou de cumuler 2 journées télétravaillées la semaine suivant une annulation. Merci à vous.
- en faire valoir les bienfaits, tous les aspects positifs
  - Rendre Skype fonctionnel : en théorie nous y avons accès, mais en pratique l'accès ne fonctionne jamais.
  - Faire de la convergence des critères "âge de l'agent au-delà de 58 ans" et "habitant très loin" une priorité accorder aux agents le télétravail
  - Ne pas présenter le fait d'accorder 2 jours de télétravail comme une faveur.
- avoir plus de jours de télétravail
- Obtenir une clef wifi et de plus grand ordinateur portable
- fournir un clavier
- Pouvoir assister à la réunion d'information à laquelle je n'ai jamais été convoquée...
- un accompagnement et une formation plus élaborée sur chronogestor
- Persuader les dirigeants récalcitrants au bienfait du teletravail (être présent physiquement au bureau tard le soir ne veut pas automatiquement dire être efficace....)
- Poste de travail plus performant
- une connexion plus rapide
- Prévoir des ordinateurs portables d'une taille supérieure.
- un meilleur accompagnement lors du déploiement du matériel. Multiplier le dispositif de télétravail et raccourcir les délais entre les demandes et le début du télétravail. Supprimer les renouvellements annuels de télétravail.
- Obtenir plus qu'un jour par semaine
- financer un operateur internet haut debit
- Pas de suggestions pour le moment
- Du matériel correspondant au poste du bureau
- un matériel plus performant - matériel dédoublé pour éviter le poids du matériel à transporter
- Que toutes les directions permettent à leurs agents de faire du télétravail
- 1/ plus de souplesse dans l'organisation des jours de télétravail (par exemple possibilité de demi journées). 2/la qualité du matériel: l'ordinateur est lourd, la qualité de l'écran est peu satisfaisante, le casque pour téléphoner n'est pas de bonne qualité
- Communiquer sur les problèmes liés au matériel (FAQ ; trucs et astuces ; page dédiée avec forum) au lieu de laisser chaque personne en face d'un gars de l'AIP plus ou moins compétent et différent à chaque fois. Plus de jours (au moins 2)
- l'article 5 de la convention individuelle concernant le télétravail : tout est à la charge du télétravailleur (propre accès internet, abonnement au fournisseur d'accès et ses frais annexes restent à sa charge. D'autre part, étant à 80 %, on ne m'autorise pas à faire une deuxième journée de télétravail. Etant pourtant sur site plus de 2 jours par semaine, je ne vois pas pourquoi le fait d'être à temps partiel est discriminant.
- Augmenter le matériel disponible pour les agents souhaitant faire du télétravail. Il m'a fallu 1 an environ pour pouvoir enfin disposer de mon matériel. Entre temps, aucun suivi après de l'agent de la situation. Manque de communications et d'informations sur la mise en place du télétravail notamment auprès de ceux qui en ont fait la demande.
- Stabiliser le réseau pour supprimer les coupures
- des bureaux spécifiques par département dédiés au télétravail
- améliorer la fiabilité des outils informatiques mis à disposition
- l'équipement informatique et de télécommunication
- Maintenir le poste fixe au bureau et avoir le portable pour la maison, cela éviterait le transport du matériel.
- meilleur connexion, impossible d'accéder à certain fichier, pas de téléphone professionnel !!!
- Un matériel beaucoup moins lourd à transporter et une définition écran plus claire.
- ECRAN PLUS GRAND
- Participation de la Ville à l'abonnement mensuel wifi domicile, améliorer le Softphone
- je ne sais pas car cela fonctionne déjà très bien et j'en suis ravie.

12 juin 2018

- meilleur accès à Chronogestor qui refuse souvent de s'ouvrir, Citrix qui refuse de se reconnecter après la pause, le téléphone qui sonne sans apparaître sur l'écran, la sonnerie du téléphone qui coupe quand on est en train de taper sur excel ou un mail
- Meilleure reconnaissance et généralisation : le "regard" porté par les autres cadres doit évoluer. C'est une question de culture
- Le généraliser et augmenter le nombre de jours hebdomadaires de télétravail. Pouvoir laisser son PC de télétravail chez soi au lieu de le ramener au bureau.
- Une meilleur écoute
- un double écran et plus d'accès à notre messagerie ; on ne peut voir les sous dossiers classés.
- la coupure internet qui se fait et qui oblige à remettre à plusieurs reprises le mot de passe et l'identifiant dans la journée
- Réduire les délais d'attente pour avoir le matériel informatique
- DEJA QUE L'AGENT POSSEDE PLUS DE JOUR EN TELETRAVAIL SURTOUT POUR LES PERSONNES QUI HABITE A L'AUTRE BOUT DE PARIS
- avoir deux écrans distincts comme sur site et disposer de deux jours de TT
- 1° Afin d'éviter les refus arbitraires, pour une typologie de métiers télétravaillables et à partir de 6 mois après la prise de poste, passer à une logique de droit à 1 jour de télétravail par semaine : tout refus devrait alors faire l'objet d'un rapport précis et circonstancié qui soit formulé de manière à permettre à l'agent de s'améliorer pour pouvoir à l'avenir répondre aux exigences du télétravail. A partir du 3ème refus consécutif (à raison d'une demande par an), ce rapport devrait être transmis à la commission pertinente (CT, CHSCT ou CAP...).
- 2° Rendre possible l'utilisation du softphone sur un ordinateur autre que celui fourni par la Ville, afin de permettre aux agents qui le souhaitent d'utiliser leur propre matériel (via Mon Bureau) sans être pénalisés. Le fait de devoir transporter l'ordinateur peut en effet constituer un handicap, malgré les efforts faits par l'Administration dans le choix du matériel.
- 3° Moderniser et fiabiliser Mon Bureau (outil Citrix).
- 4° Améliorer le délai entre la signature de la convention de télétravail et le début effectif du télétravail.
- avoir une AIP performante pour la configuration du matériel
- Former les agents ( y compris ceux qui ne sont pas en télétravail) aux outils de réunions à distance ...
- des logiciels robustes et une même mise en œuvre pour tout le monde
- Avoir plus de poste télétravaillable pour raison de santé ou de long trajet de transport
- Permettre de télé travaillé autre part que chez soi